



**PARCOURS
CONFIANCE**
Institut de Microcrédit

***Une réponse concrète pour
celles et ceux qui veulent avancer.***



MICROCRÉDIT PERSONNEL
Un coup de pouce pour vos projets essentiels

www.parcours-confiance.fr

Parcours Confiance est une marque de l'Institut de Microcrédit

Siège social : Villa d'Este · 15 avenue Robert Schuman · 13002 Marseille
Association Loi 1901 - SIRET : 482 887 494 00045

UNE SOLUTION DE MICROCRÉDIT POUR LES PARTICULIERS

Parcours Confiance est une **solution de microcrédit accompagnée**, conçue pour celles et ceux qui n'ont **pas accès au crédit bancaire classique**.

Son objectif : **favoriser l'employabilité** et/ou **l'inclusion sociale** en permettant de **financer un projet de vie essentiel**, dans un cadre humain, solidaire et sécurisé.

↳ QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Le microcrédit personnel Parcours Confiance s'adresse aux personnes :

- exclues du crédit bancaire classique : personnes à faibles revenus, bénéficiaires de minimas sociaux, en situation de chômage ou d'emploi non stabilisé.
- ayant un besoin concret : mobilité, logement, santé, formation...
- disposant d'une capacité de remboursement étudiée avec un professionnel.

↳ QUELLES CONDITIONS ?

- Montant de 300 à 8 000 €
- Taux d'intérêt fixe et contribution de solidarité.
- Remboursement mensuel adapté pouvant aller jusqu'à 72 mois.
- Pas de caution personnelle demandée.
- Remboursement anticipé du microcrédit possible sans frais.



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple pour un microcrédit de 3.000 € sur 36 mois au taux nominal de 4,5% : 36 mensualités de 89,23 €. TAEG : 6,74 % (7,36 % avec assurance facultative de 0,77 €/mois, total 27,72€). Contribution : 90 €. Total Intérêts : 212,28 €. Total dû : 3.302,28 € (3.330 € avec assurance).

Sous réserve d'acceptation et après expiration du délai légal de rétractation. Conditions de taux en vigueur au 1/09/2025 susceptibles de variation. Offre soumise à conditions réservée aux personnes éligibles.

Le microcrédit personnel Parcours Confiance peut **couvrir de nombreuses situations concrètes de la vie quotidienne.**

Il permet de faire face à un imprévu, **de favoriser le retour à l'emploi**, de sécuriser un changement de vie ou de rebondir dans un moment clé.



MICROCRÉDIT MOBILITÉ



Pour se déplacer et garder ou retrouver un emploi :

- Permis de conduire
- Achat, réparation ou entretien de véhicule
- Accès facilité à l'offre solidaire de location avec option d'achat (LOA) de véhicule neuf ou d'occasion du Groupe Renault via notre partenariat avec le Club Mobilité
- Vélo ou trottinette électrique

MICROCRÉDIT ÉDUCATION & FORMATION



Pour évoluer, se former ou se reconvertir :

- Formation professionnelle
- Bilan de compétences
- Achat de matériel informatique

MICROCRÉDIT HABITAT



Pour faciliter l'accès ou l'aménagement de votre logement :

- Installation (caution, frais d'agence, premier loyer)
- Déménagement
- Travaux d'amélioration, mise aux normes
- Mobilier et électroménager

MICROCRÉDIT SANTÉ



Pour faire face à des frais de santé non couverts :

- Reste à charge dentaire, optique, hospitalisation
- Prothèses auditives
- Matériel médical
- Adaptation de véhicule pour PMR



COMMENT ÇA MARCHE ?



Contactez un réseau d'accompagnement social
(association spécialisée, CCAS, services sociaux, etc.)



Présentez votre projet à votre référent social
Votre situation est étudiée de façon personnalisée.



Constituez votre dossier
avec l'aide de votre référent.



Décision et mise à disposition du financement
Le microcrédit est mis en place rapidement une fois validé.



Un accompagnement tout au long du prêt
Un professionnel reste disponible pour vous aider.


*Consulter la
version numérique*



La solution de microcrédit Parcours Confiance est développée
avec le soutien des Caisses d'Épargne



**CAISSE
D'ÉPARGNE**



Pour en savoir plus :
parcours-confiance.fr

*Vous pouvez aussi vous rapprocher d'une structure
d'accompagnement à la création d'entreprise*